



LES AVANT-MONTS
Communauté de communes
OUEST HÉRAULT

Du 27 juillet au 2 août 2021

REVUE DE PRESSE



Communauté de communes Les Avant-Monts

ZAE L'Audacieuse - 34380 Magalas - 04.67.36.07.51 - communication@avant-monts.fr

AVANT-MONTS

Avant-Monts

Mobilités : Romane a raconté son séjour bulgare

Chaque année, le service jeunesse de la communauté de communes, via son point d'information jeunesse (PIJ), labellisé point Eurodesk, oriente et accompagne les jeunes du territoire, en recherche d'une première expérience professionnelle à l'étranger, dans le cadre du volontariat européen. Romane Mesana, jeune puissaliconnaise de 21 ans, était de retour après trois mois passés en Bulgarie, accompagnée dans ce séjour par l'association Ipeicc et le PIJ. Basée à Bourgas pour la durée de sa mission, elle a vécu une expérience enrichissante, alternant cours de français au sein



Dans ses bagages, Romane a rapporté un souvenir photo.

d'établissements scolaires, du primaire au lycée, interventions à l'alliance française et organisations de cafés – rencontres pour promouvoir la culture française

auprès des jeunes bulgares. Pour l'étudiante, « ce fut un dépaysement total dans un pays particulièrement beau et accueillant où j'ai rencontré beaucoup d'au-

tres étudiants en Erasmus, tissé de nouvelles amitiés et mûri un projet professionnel ». Romane envisage déjà un nouveau séjour en Bulgarie, cette fois, à Sofia, la capitale. « Le volontariat européen est une occasion unique pour tous les jeunes entre 18 et 30 ans de découvrir une autre culture et développer de nouvelles compétences utiles dans leur vie scolaire et professionnelle. Aucun niveau de langue, de diplôme ou de formation n'est requis », précisent les responsables du PIJ. Plus d'information sur les dispositifs : PIJ des Avant-Monts, 04 67 80 70 44 ou pjj@avant-monts.fr.

DANS LES COMMUNES

Magalas

On peut aller voir la mer à la médiathèque



Une petite visiteuse sur la plage de la médiathèque.

La médiathèque Kalliôpé est à l'heure d'été avec la nouvelle exposition sur la mer, prêtée par la médiathèque départementale.

Avec des photos, des livres, une petite plage reconstituée avec sable et parasol..., la Grande bleue se décline pour les visiteurs. L'exposition pose quelques questions : connaissons-nous vraiment cette immensité et tous les trésors qu'elle recèle ? Quel rôle la mer joue-t-elle sur notre planète ? Pouvons-nous vrai-

ment l'appivoiser comme nous le pensons ?

Le sujet est vaste, au propre comme au figuré. Avant de repartir vers d'autres alizés, on peut admirer des dessins des écoliers du CP qui, avant de partir en vacances, ont apporté une touche de poésie à l'exposition.

La mer se retirera de la médiathèque, le **24 août**, avant de repartir vers d'autres rivages culturels tout aussi accueillant que celui de Magalas.

► Correspondant Midi Libre : 04 67 36 65 66.

Laurens

Le repas citoyen a attiré de nombreux participants



Un moment agréable au parc de La Source.

Dernièrement, a eu lieu le repas citoyen, organisé pour la seconde année consécutive par l'association du Renouveau culturel, aidée par la municipalité.

Ce repas a eu lieu au parc de La Source, le nombre de participants était en hausse par rapport à juillet 2020. Le nombre de personnes inscrites est ainsi passé de 35 en 2020 à 62 en 2021. Une évolution très satisfaisante.

Ce moment de qualité et d'allégresse a permis aux personnes présentes d'écouter un historien raconter le déroulement de la Commune. Un exposé qui a fait nettement ressortir son apport aux différentes constitutions des Républiques qui ont suivi. Les adhérentes et adhérents de l'association sont heureux d'avoir pu mobiliser autant de participants.

► Correspondant Midi Libre : 06 52 09 63 36.

Margon

Le comité des fêtes est mobilisé

Très attendue, la première manifestation 2021 du comité des fêtes a rassemblé plus de 200 personnes au boulodrome du village. Les Margonnais étaient heureux de se retrouver autour d'un bon repas proposé par Isabelle du "Petit margonnais" et accueillir enfin le nouveau président du comité des fêtes, Claude Thuillier, élu il y a plusieurs mois pendant le confinement. Artisan plombier, installé avec sa petite famille depuis trois ans au village, il a la volonté avec les autres membres du comité, de multiplier si cela est possible les animations et proposer dès cet été des soirées barbecue. Le pu-



Le président du comité des fêtes : Claude Thuillier.

blic et les bénévoles ont ensuite chaleureusement applaudi le président sortant, Jean-Raoul Billaud pour sa gentillesse et sa disponibilité. L'espace d'une soi-

rée, mettant entre parenthèses la crise sanitaire, tout le monde a partagé ce moment convivial en espérant se retrouver le plus rapidement possible.

Abeilhan

Les jeunes du Foyer rural ont fêté la fin de saison



La section "Danses du monde" durant sa prestation.

Les sections "Danses du monde" et "Zumba Kids", du Foyer rural, respectivement conduites par Katia et Vanessa, furent tout d'abord chaleureusement remerciées par Guy Barret, le président, pour le travail accompli durant cette saison difficile.

« En effet, les cours se déroulaient tantôt à l'intérieur, tantôt à l'extérieur ou bien il n'y avait pas de cours du tout pendant plusieurs semaines, sans compter que l'effectif se réduisait au fur et à mesure. Au premier trimestre, chaque section comptait une petite dizaine d'enfants, ce soir ils sont une poignée. Difficile dans ces conditions de préparer un spectacle. Malgré tout, Katia et Vanessa n'ont pas baissé les bras », soulignait Guy Barret lors de son discours de présentation.

Ainsi, Anastasia, Emma, Lauranne et Vanessa encadrées par Katia, leur professeur, montaient sur scène pour un voyage dansé autour du monde, vêtues de costumes flamboyants, à la découverte de l'Inde, l'Irlande, la Russie, Jérusalem sans oublier la France.

Il y eut même un chant russe interprété par Jams, élève de la section de cette spécialité, en cœur avec Anastasia, Lia-Victoria et Khayaa.

Les enfants de la "Zumba Kids", Anastasia, Inès, Lylou, Sokaïna et les deux Vanessa dont le professeur, n'étaient pas en reste pour animer joyeusement cette soirée qui se terminait au bout d'une heure trente de spectacle par le pot de l'amitié offert par le Foyer rural.

► **Correspondant Midi Libre** : 04 67 39 19 32.

Saison viticole : le Département relance l'expérimentation RSA

ÉCONOMIE

Le Département reconduit l'expérimentation visant à permettre d'associer le Revenu de Solidarité Active à taux plein et un revenu d'activité saisonnière. Cette expérimentation, lancée d'août à octobre 2020, avait concerné plus de 50 allocataires du RSA, dont 45 % de femmes.

Ce dispositif concerne les emplois saisonniers viticoles (aides aux vendanges et aux cavistes) sur la période du 1^{er} août au 31 octobre 2021.

Les bénéficiaires du RSA ont ainsi un droit ouvert et reprennent une activité saisonnière viticole de vendange avec un contrat de travail saisonnier. Ils adressent alors leurs bulletins de salaires aux services du Département par mail à l'adresse suivante rsa-saisonniers-viti@herault.fr (renseignements au 06 48 72 52 76, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h). Les employeurs sont eux in-



Du 1^{er} août au 31 octobre.

vités à adresser leurs offres d'emplois saisonniers par mail à osalas@herault.fr pour une diffusion aux Services départementaux insertion et aux opérateurs conventionnés. Les adhérents au GEIQ OC'Agri ont la possibilité de se rapprocher directement du GEIQ pour une communication des besoins (compléments d'information au 04 67 67 77 90).

Murviel-lès-Béziers

Un Murviellois est parti à l'assaut du mont Ventoux



Pascal Barthes a accompli un bel exploit.

Pascal Barthes a quitté son village natal pour raisons professionnelles, mais il y est toujours autant attaché. Durant plusieurs années, il a su garder et entretenir une condition physique exceptionnelle. Il vient récemment de réaliser un exploit personnel en participant à la course cycliste Race Across France. C'est une épreuve cycliste ultra cycling unique au monde. Les routes les plus légendaires sont sélectionnées pour faire de ce parcours d'une seule étape, sans assistance, une aventure humaine et

sportive. C'est ce que vient de réaliser Pascal, avec succès. Au départ de Mandelieu-la-Napoule, il a rejoint Saint-Jean-en Royans après plus de 36 h d'efforts sur son vélo, soit 540 km avec 10 000 m de dénivelé positif. Il a successivement franchi le mont Ventoux (1 910 m), le col du Rousset ainsi que Les Raviolles. Sur la ligne d'arrivée, Pascal était ravi. Le ratio plaisir/souffrance était bien plus favorable que ce qu'il imaginait. Un bel exploit !

► Correspondant Midi Libre :

06 07 33 60 27.

Abeilhan

La troupe du Petit Théâtre est remontée sur les planches



Les comédiens ont été applaudis par le public.

Entrée, Plat, Décès, comédie en un seul acte de Pierre-Marie Dupré, était au menu de la Bergerie d'Abeilhan. Cette histoire s'articule autour de la journée de Thibault Rochebourg, célèbre critique gastronomique, dont la vie se trouve bouleversée par un étrange personnage qui lui demande de changer le cours de sa vie afin de rattraper ses erreurs passées. Bien évidemment, les choses ne se passent pas tout à fait comme prévu, et de plus, sa fille vient lui annoncer une nouvelle pour le moins surprenante. Sa femme, elle, veut divor-

cer ! Il aura bien du mal à gérer tout cela. Philippe Boucaud et sa petite troupe du Petit Théâtre d'Abeilhan y sont, quant à eux, parfaitement arrivés. Carole, Chantal, Jocelyne, Sylvie, Valérie, Daniel et Philippe, d'authentiques amateurs provenant de divers horizons, sont parvenus à rassembler un peu plus de 50 personnes malgré les règles sanitaires. Chaleureusement applaudis puis félicités autour d'un verre servi après le spectacle, ils renouvelleront leur prestation ce **dimanche 1^{er} août** à 15 h, au même endroit.

► Correspondant *Midi Libre* : 04 67 39 19 32.

La ligne Béziers-Neussargues s'expose en photographies

Cet été, la gare de Bédarieux accueille exceptionnellement une exposition de photographies inédites proposée par la région Occitanie, "SNCF Gares & Connexions".

Un voyage au cœur du patrimoine et de l'infrastructure entre Béziers et Neussargues, les ouvrages d'art comme les ponts ferroviaires, les gares mais aussi les paysages variés

traversés par la ligne qui parcourt trois départements.

Les photographies sont dévoilées pour la première fois au public. Parmi l'ensemble des clichés présentés, certains ont été pris par des photographes amateurs et d'autres sont issus du centre de documentation du patrimoine régional. De quoi se documenter en attendant son train.



L'entrée de la gare de Bédarieux, où les photographies sont visibles.

Magalas

Marthe Lloria a fêté ses 100 ans en famille

Le 29 juillet, Marthe Lloria a fêté ses 100 ans à la maison de retraite des Acacias. La centenaire, toute rayonnante et accueillante, était très heureuse d'être entourée de membres de sa famille. Marthe Lebuissou, de son nom de jeune fille, est née le 29 juillet 1921, à La Sage-Sombre en Corrèze. Elle s'est mariée avec Louis Lloria, salarié agricole, né à Magalas, en 1915. Le couple vécut au domaine Saint-Pierre jusqu'en 1981, avant de prendre une retraite méritée. Ensemble, ils ont eu quatre fils, Claude, Lucien, Francis et Alain. Aujourd'hui veuve, Marthe a le bonheur d'avoir six



Marthe Lloria en compagnie de sa famille et de Sophie Calmels.

petits-enfants et sept arrière-petits-enfants, bientôt huit. Pour ses fils et belles-filles : « Maman au foyer, Marthe a

toujours été à l'écoute des siens, très aimante pour ses enfants et toute sa famille. Une femme douce, gentille et chaleureuse. »

La résidence les a réunis dans une petite salle à manger, décorée avec soin par Sandra Gavad, l'animatrice remplaçante, à l'écart des résidents pour respecter leur intimité familiale et les mesures sanitaires. Sophie Calmels, directrice de l'Ehpad et tout le personnel ont été très attentionnés pour leur offrir une belle fête. Dans l'après-midi, la centenaire a reçu la visite de Jacques Dham, premier adjoint, et des adjointes Sophie Pueo et Adeline Cadenat, venues lui souhaiter un bon anniversaire au nom de la municipalité.

► Correspondant Midi Libre : 04 67 36 65 46.

Roujan

De la musique classique au château de Cassan

D'ici à la fin de la saison estivale, le château-abbaye de Cassan accueillera trois concerts du Festival de musique classique de Bardou.

Jedi 5 août, à 20 h 30, Natalia Morozova donnera un récital de piano en hommage aux grands compositeurs, Tchaïkovski, Rachmaninov, Scriabin, Mozart, Chopin et Beethoven.

Mercredi 18 août, à 20 h 30, Aisha Orazbayeva (violon) et Lucie Roques (piano) interpréteront Beethoven, Manuel de Falla, Bartók, Ravel et Clara Schumann.

Jedi 2 septembre, à 20 h 30, James Kline jouera des compo-



Aisha Orazbayeva sera de retour à Cassan, le mercredi 18 août.

sitions originales et des musiques traditionnelles sur la gui-

tare-luth-harpe qu'il a créée. Tous les concerts ont lieu dans

l'église prieurale du château-abbaye.

Tarif des concerts : 15 €, 12 € réduit pour enfants et étudiants. Avant chaque concert et uniquement sur réservation, possibilité d'une assiette repas et un dessert pour 15 € pris en extérieur, dans la cour du château, proposés par La Bartassière.

> Renseignements et réservations au 04 67 245 245 ou info@chateau-cassan.com

> Le pass sanitaire est obligatoire pour toutes les activités du château-abbaye de Cassan.

► Correspondant Midi Libre : 06 71 21 34 23.

Cabrerolles

Un marché gourmand pour régaler les papilles

Lundi 2 août, un marché nocturne gourmand est organisé à Cabrerolles sur le parking de la salle des rencontres, dès 19 h.

Cette soirée festive, proposée par la communauté de communes dans le cadre d'un partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Hérault, a pour but de mettre en avant les produits du terroir.

Une belle soirée en perspective où les visiteurs pourront composer leur repas, de l'entrée au dessert, auprès des producteurs, déguster les cuvées des vigneronniers présents, le tout dans une ambiance guinguette conviviale et mu-



Les visiteurs pourront composer leur repas.

sicale. Entrée libre, dans le respect des gestes barrières. Plus d'infos sur www.marches-producteurs.com ou auprès de l'office de tourisme communautaire au 04 67 36 67 13.

► Correspondant Midi Libre : 06 52 09 63 36.

Thézan-lès-Béziers

200 personnes pour la grillade de la municipalité

Ce samedi 30 juillet, au square Henri-Séverac, dit le petit jardin, la municipalité a convié les Thézanais à sa grillade annuelle. Environ 200 personnes ont répondu présentes.

Ce sont les services techniques municipaux, sous la responsabilité de Francis Forte, qui ont pris en charge l'organisation matérielle de cet événement. Au menu : salade, grillade, chips, fromage et tarte multi-fruits concoctée par la boulangerie-pâtisserie thézanaise le Pech Gourmand. L'animation musicale a été confiée aux chanteuses du groupe Nuit Blanche.



Les Thézanais ont été heureux de se retrouver le temps d'une soirée.

Nadine Alliès et Jacqueline Chapelon, élues municipales responsables des festivités et des

animations, précisent : « D'habitude, nous avons plus de participants, mais vu la situation

actuelle, nous sommes plutôt contents du résultat. Nous souhaitons continuer à proposer des animations qui permettent aux Thézanais de se retrouver, tout en nous adaptant aux contraintes actuelles. Aujourd'hui, nous avons éloigné les tables pour respecter les distances. » Un prochain rendez-vous festif est d'ores et déjà programmé. Il aura lieu le **samedi 7 août**, à 17 h 30, place de la Mairie avec le départ pour la balade théâtralisée et musicale des trompe-l'œil. Pour rappel, le **samedi 11 septembre** se déroulera le forum des associations.

► Correspondant Midi Libre : 06 27 31 87 47.

Magalas

Escapade à Béziers pour les résidents de l'Ehpad

Par une douce soirée d'été, sept résidents de l'Ehpad des Acacias ont découvert les illuminations estivales des allées Paul-Riquet à Béziers.

Comme pour retarder le moment de conclure cet excellent moment, accompagnés de Sandra Gavard, animatrice remplaçante, les seniors, heureux de cette escapade, en ont profité pour déguster une glace avant de regagner la maison de retraite.

« Ce fut une super sortie pour nos résidents, qui ont beaucoup apprécié les nouvelles illuminations de la ville et la



Les résidents des Acacias sur les allées Paul-Riquet à Béziers.

balade estivale », a souligné leur animatrice.

► Correspondant Midi Libre : 04 67 36 65 66.

Puimisson

MARCHÉ NOCTURNE. Un marché nocturne est organisé par la municipalité, **mercredi 4 août**, de 18 h à 23 h, sur la place Guillaume-Durand. Une restauration variée sera assurée sur place avec des pizzas, burgers, huîtres, charcuterie, desserts alsaciens, vins et bière artisanale. La soirée sera animée par la fanfare Ric'art et Partitions. Informations : 04 67 36 69 00 ou mairie@ville-puimisson.fr. À l'occasion du marché nocturne, la bibliothèque sera ouverte et proposera des dons de livres aux lecteurs qui le souhaiteront.

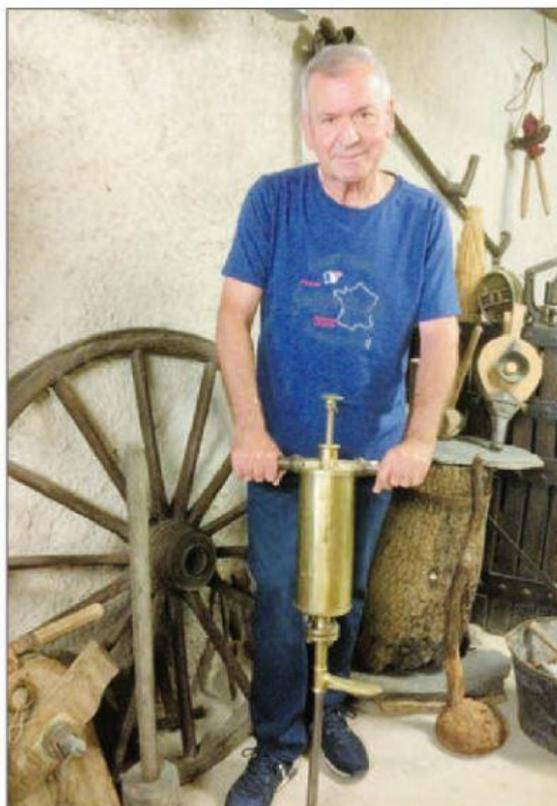
Déception de l'association Histoire et Patrimoine

L'association Histoire et Patrimoine a dû se résoudre en raison des nouvelles règles sanitaires difficiles à appliquer, sur le flou qui règne, les multiples interprétations, les changements incessants, la responsabilité qui pèse sur les organisateurs et afin de préserver sans ambiguïté la santé des participants, à annuler la manifestation prévue le 8 Août organisée avec le concours de l'Office de Tourisme des Avant-Monts « Les Nocturnes des Pechs ». Le thème était La Viticulture du XIXème siècle à nos jours, au programme expo de 400 photos, vidéos, outils de la vigne, rassemblés par Yolande et Jean Rosa... La présidente Yolande Rosa « remercie et souligne le travail fourni depuis des mois par les bénévoles qui se sont investis pour que la manifestation puisse avoir lieu, afin de retrouver le lien social et le plaisir

d'échanger perdu depuis tant de mois en raison de la pandémie. Merci à Christine et Gérard Arnette, Maryse Jalabert, Jean-Louis Madalle, Céline Allué, Bernadette Cabal, Christophe Sanz. Ce n'est que partie remise, restons optimistes, ne baissons pas les bras et continuons de travailler malgré tout. Balades patrimoniales, ateliers et conférences sont en projets si le contexte le permet ainsi que les bulletins sur l'histoire et le patrimoine du village distribués aux soutiens de l'Association».

KC

**Quelques acquisitions
de Jean Rosa**



« Le Pastis » : le gâteau traditionnel du village



D'autres pâtisseries sont proposées lors de la fête de la noisette

Pastis, Pastissou, Pastinet, ils sont affabulés de noms plus poétiques les uns que les autres. En langue occitane, « pastis » signifie mélange. Le mélange est celui de la farce, recette secrète enfermée entre les deux pâtes feuilletées. Car le pastis n'est autre qu'un gâteau. L'auriez-vous deviné, sachant que « faire un pastis » évoque « s'emmêler les pincesaux », voire le désordre ?

Il existe plusieurs recettes du « Pastis » : celle de Thézan, est composée d'amandes, celle de Laurens, de noix, celle de Pailhès contient amandes et pommes. À Saint-Nazaire-

de-Ladarez, « le Pastis » est fabriqué avec des noisettes. L'histoire du village est intimement liée à ce fruit dont on trouve des traces dès le XVIIIe siècle. Le noisetier s'implante alors au village, la production est florissante. La noisette se mange sèche et sert à confectionner « le Pastis », gâteau traditionnel de Saint-Nazaire, aussi nommé L'avélano.

Omniprésent durant la fête de la noisette qui a lieu tous les ans fin octobre, « Le Pastis » est en passe de devenir une vedette. C'est Pierre Arnal, le boulanger-pâtissier du village qui tous les ans s'évertue à le



«Le Pastis», un gâteau intimement lié à l'histoire du village



Pierre Arnal, le boulanger-pâtissier du village à l'œuvre

confectionner et à respecter le caractère confidentiel de la recette. Pierre Arnal est en quelques sorte le gar-

dien des traditions qui ont façonné l'histoire du village.

Marché des producteurs de Pays



Les beignets de légumes, tout un programme



Vente directe de coquillages



Le charme et le sourire en plus de la qualité des produits



Des miels aux saveurs différentes

Ce lundi 26 juillet, la promenade, lieu hautement symbolique et chère aux Puissaliconnais, accueillait un marché des producteurs de Pays. Cette action est à

mettre au crédit de la communauté de communes des Avant Monts-Office du tourisme ainsi que la chambre d'agriculture. Cette manifestation a pour

but de présenter les produits de saison par des commerçants qui fabriquent leurs propres produits. Ce sont quelques dix exploitants qui ont pris place et commencé à présenter leurs récoltes. Il était possible de déguster les coquillages de Ostréa Cultura, le Kurtoz, une brioche en forme de cylindre, c'est un produit de base décliné en version salée et sucrée, ensuite, les vins de Lou Belvestit, d'Emilie Alauze de Magalas, les succulentes olives et tapenades de la

maison «Les oliviers de Castelsec», les beignets de légumes de l'entreprise familiale gérée par le frère et la sœur, les alléchants pots de miel des Ruchers des Avants Monts, d'Autignac, Le Mas Victor honorait de sa présence les habitants locaux et les organisateurs, le fromager tenait stand également, le domaine de Bassac n'était pas en reste et présentait de formidables vins élevés par les soins et le savoir faire des vignerons.



Les premiers arrivés sont les premiers servis

DIVERS

Lycées, collèges : la vaccination au centre du protocole sanitaire

ÉDUCATION

Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a détaillé, ce mercredi matin sur France info, le nouveau protocole sanitaire qui s'appliquera dans les établissements à la rentrée.

Clarisse Matta
cmatta@midilibre.com

C'est un protocole strict et surtout incitatif. Invité du 8 h 30 de France info ce mercredi matin, le ministre Jean-Michel Blanquer a rappelé que le pass sanitaire ne serait pas obligatoire dans les écoles, malgré les recommandations du Haut conseil national de la santé.

L'objectif du gouvernement reste « la vaccination maximale des élèves grâce à l'incitation », a-t-il affirmé. Pour cela, différentes mesures seront instaurées dès la rentrée.

1 Des centres de vaccination dans les établissements

Un vaccinodrome par établissement sera installé dès le 2 septembre, dans les collèges et lycées. Cela représente entre 6 000 et 7 000 nouveaux

centres. Les personnels de santé scolaire mais aussi des personnels dépêchés par les agences régionales de santé y effectueront les injections. Pour pouvoir se faire vacciner, les élèves devront présenter une autorisation parentale manuscrite, préalablement transmise aux parents.

2 En primaire, au premier cas détecté, classe fermée

La règle reste inchangée. Les élèves de moins de 12 ans n'étant pas concernés par la vaccination, au premier cas détecté dans une classe de primaire, elle sera fermée.

3 Dans le secondaire, au premier cas détecté, les non vaccinés évincés

C'est la nouvelle règle du protocole sanitaire. En cas de détection d'un malade dans une classe, seuls les élèves non vac-



Dès la rentrée, les élèves non vaccinés devront rester chez eux si un cas est détecté dans leur classe. L.-M. MART

cinés « seront évincés ». Ils seront renvoyés chez eux et devront suivre les cours en distanciel, tandis que les élèves vaccinés pourront rester en classe. Interrogé sur l'aspect égalitaire de cette mesure, Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale, avance une « logique rationnelle ». « Quand vous êtes vacciné, vous ne risquez pas de contaminer les autres. Dans le cas contraire, vous leur faites courir ce risque », a-t-il justifié.

4 Pas de vaccination obligatoire pour les professeurs

Elle avait été évoquée à plusieurs reprises, mais le ministre a tranché : « À ce stade, cela ne nous paraît pas indispensable », a-t-il déclaré. Selon lui, la vaccination des professeurs aurait dépassé, à ce jour, les 80 %. L'obligation vaccinale reste donc, pour le gouvernement, « un dernier recours », si le taux de vaccination stagne.

5 Multiplication des tests à l'école primaire

La vaccination n'étant pas ouverte au moins de 12 ans, la stratégie « tester, alerter, protéger » reste le maître mot à l'école primaire. Selon le ministre, au moins 600 000 tests salivaires seront réalisés chaque semaine dans les écoles.

> Le détail du nouveau protocole sanitaire est accessible en ligne, sur le site du gouvernement.

La vaccination des 12-17 ans progresse

CHIFFRES Depuis le 15 juin, avec autorisation parentale, les 12-17 ans peuvent se faire vacciner. Au 22 juillet, près de 30 % des adolescents avaient reçu une première injection, dont 8 % possédaient un schéma vaccinal complet, selon les données de Santé publique France. Un pourcentage en augmentation depuis l'allocution du président de la république du 12 juillet. Et depuis l'adoption du projet de loi sanitaire dimanche, l'autorisation d'un seul des deux parents suffit pour la vaccination des 12-15 ans. Les 16-17 ans sont, eux, désormais exemptés de l'autorisation parentale.

Covid-19 : la 4^e vague arrive à grands pas

SANTÉ

La pression dans les hôpitaux repart à la hausse. Alain Fischer, le "M. Vaccin" du gouvernement, insiste encore sur la nécessité de se faire vacciner afin de freiner le nouveau rebond.

La quatrième vague du Covid est-elle déjà là ? Pour le professeur Alain Fischer, invité de France Inter ce mardi matin, il n'y a pas de doute au vu de la situation dans les hôpitaux.

« Le variant Delta induit une augmentation très importante de l'incidence, qui double chaque semaine en France », a indiqué le président du Conseil d'orientation sur la stratégie vaccinale.

La vaccination pour « limiter » la casse

« Ce variant induit une augmentation du nombre d'hospitalisations en France, dès maintenant (+ 60% en une semaine), du nombre de passages en réanimation (+ 80%) », a affirmé Alain Fischer. Du côté de Toulouse, Béatrice Riu, cheffe du service de réanimation polyvalente à l'hôpital Purpan, qui appartient au CHU de Toulouse, corrobore ces dires. « En juin, nous n'avons enregistré aucune entrée en réanimation pour le Covid. Depuis la mi-juillet, on est à deux patients par jour », a-t-elle détaillé alors qu'elle était invitée sur France Info ce mardi.

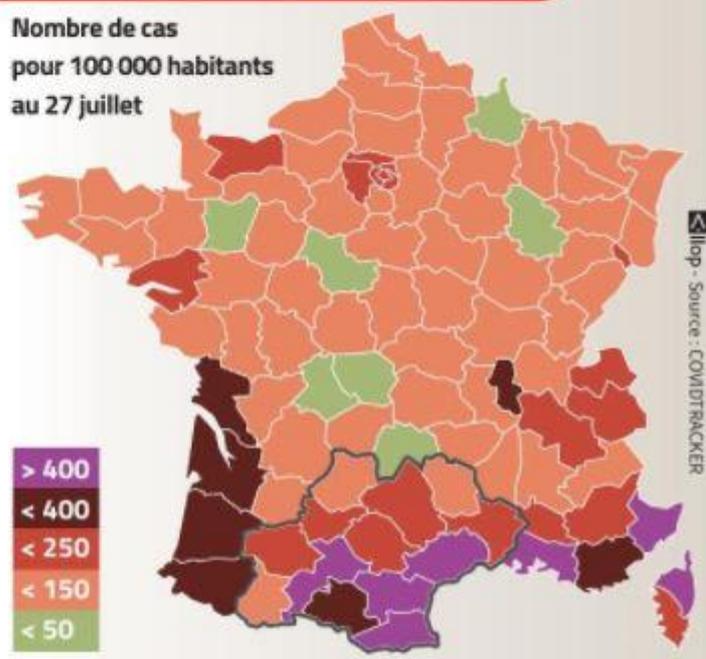
« Il est absolument urgent de se

vacciner, [...] ce n'est qu'à ce prix que nous arriverons à endiguer, ou à limiter – je pense qu'aujourd'hui il faut utiliser ce verbe – les conséquences de l'infection par ce variant », a souligné le professeur Fischer. Le cap des 40 millions de personnes ayant reçu au moins une dose de vaccin contre le Covid-19 a été franchi lundi et le gouvernement vise désormais l'objectif de 50 millions de primo-vaccinés à fin août. Pour autant, selon le dernier bilan officiel diffusé lundi, seulement 49,9% de la population française est désormais intégralement vaccinée. Pour le "Monsieur vaccin" désigné par le gouvernement, « il y a encore trop de personnes qui ne sont pas vaccinées et on sait que ce sont celles-là, très largement, qui sont les victimes de ces hospitalisations », a précisé l'immunologiste. « 90% de nos patients en réanimation sont des non-vaccinés. Ils ont comme facteurs de risque du surpoids et de la pression artérielle », a noté Béatrice Riu.

Le professeur Jean-François Delfraissy, président du Conseil scientifique, a déjà prévenu la semaine dernière que l'accélé-

Taux d'incidence par département

Nombre de cas pour 100 000 habitants au 27 juillet



La moyenne nationale du taux d'incidence est grimpée à 189.

ration de la campagne de vaccination ne suffirait pas à empêcher un nouvel afflux massif de patients dans les hôpitaux à partir de la mi-août. François Braun, président du Samu-Urgences de France, craint que le système de santé « soit complètement détruit » par cette nouvelle vague. L'ARS Occitanie annonce dans son bilan journalier de ce mardi une évolution notable des indicateurs d'activité hospitalière : 554 hospitalisations en cours (+ 65), dont 89 en réanimation et soins critiques (+ 22) et 4 622 décès (+ 7 en 4 jours).

Renforcement des mesures

Pass sanitaire oui, mais pas que. Plusieurs préfets ont décidé de renforcer les mesures contre le Covid-19. En Haute-Corse, bars et restaurants fermeront à minuit à partir du 1^{er} août. Le retour du masque en extérieur y est aussi de mise comme dans les Alpes-Maritimes, en Charente-Maritime et en Gironde où la mesure entre en vigueur dès ce mardi.